

LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4339 - Dimanche 3 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Dans trois wilayas du pays

100 000 pétards saisis et douze personnes arrêtées

Page 24

Sur les 9 premiers mois de l'année

Les recettes fiscales locales en hausse

Page 5

La fin d'une illusion

Par Mohamed Habili

La délégation syrienne a quitté Genève sans grand espoir qu'elle y retourne la semaine prochaine, à la reprise du round actuel du processus de Genève, le huitième du nom. Rappelons qu'elle n'avait consenti y prendre part à celui-ci qu'après avoir pris un retard de vingt-quatre heures, ce qui déjà en disait long sur les sentiments qui l'animaient. Les déclarations de son chef Bachar Jaafari, à l'issue de la première réunion avec l'émissaire onusien, Steffan de Mistura, ne permettent pas d'envisager une reprise prochaine de ce 8^e round, sauf si l'opposition abandonne son exigence du départ du président syrien avant le début du processus de transition. Comme cela n'est pas non plus concevable, du moins dans le court terme, il ne serait pas étonnant que ce round soit déjà fini à peine commencé. Dans ce cas, c'est le processus de Genève lui-même qui serait interrompu, sans doute pour ne plus reprendre. On pouvait deviner depuis quelque temps déjà que ce processus ne déboucherait sur rien, basé qu'il était depuis son amorce sur une maladonne : le préalable du départ de Bachar Al Assad, alors que son armée était en train de gagner la guerre. Une guerre menée non pas tant d'ailleurs face à l'opposition représentée à Genève que contre les groupes terroristes, Deach et Front Nosra principalement. L'opposition syrienne se réclame d'une révolution dont la force de frappe n'est pas la sienne. Ses propres troupes avaient pu tout au plus servir de forces d'appoint aux groupes terroristes.

Suite en page 3

A 15 DA, le virus de la hausse des prix contamine celui du pain

Les boulangers tiendront-ils tête à l'autorité de l'Etat ?

- Le DCP de Béjaïa réagit fermement et invite au retour à l'ancien prix



Malgré le maintien des subventions de l'Etat sur la farine panifiable, les boulangers de certaines villes à l'image de ceux de Béjaïa, d'Oran, de Tizi-Ouzou et de la capitale, ont décidé d'augmenter le prix de la baguette de pain, l'affichant désormais à 15 DA. [Lire page 2](#)

Pour juguler le fléau de la migration

L'Algérie et l'Italie soulignent l'impératif d'une concertation «régulière»

Page 4

Festival national de théâtre

Une édition dédiée au grand comédien Hassan El-Hassani

Page 13

A 15 DA, le virus de la hausse des prix contamine celui du pain Les boulangers tiendront-ils tête à l'autorité de l'Etat ?

■ *Malgré le maintien des subventions de l'Etat sur la farine panifiable, les boulangers de certaines villes à l'image de ceux de Béjaïa, d'Oran, de Tizi-Ouzou et de la capitale, ont décidé d'augmenter le prix de la baguette de pain, l'affichant désormais à 15 DA.*

Par Thinhinene Khouchi

Réclamant depuis des mois une hausse des prix du pain, certains boulangers n'ont pas attendu l'accord du ministre du Commerce et ont décidé de mettre en œuvre leurs revendications et justifient leur décision par une hausse généralisée des prix de la farine et l'électricité et gaz. Certains boulangers ont profité de l'absence des agents de contrôle des directions du commerce qui ne travaillent pas les week-ends pour afficher la baguette à 15 DA dès vendredi passé. En effet, à Béjaïa, le bureau de l'Association nationale des commerçants et artisans a décidé d'augmenter le prix du pain assurant que le prix de vente à la livraison pour les épiciers, les restaurants, les cantines scolaires et universitaires et l'armée est de 13,5 DA. Pour faire passer cette augmentation de 50% auprès de l'opinion, le bureau de l'ANCA affirme que les boulangers de la wilaya s'engagent à offrir une baguette de «qualité». Cette augmentation passe difficilement auprès de l'opinion, même si le pain se vend depuis longtemps à 10 ou 15 DA, sous différentes appellations tel que amélioré et autres, les boulangers à travers leur organisation nationale avaient maintes fois réclamé une révision du prix de la baguette sans y être parvenus. Le gouvernement a maintenu le prix de la baguette à 7,5 DA mais a augmenté les aides octroyées aux boulangers, qui vont de la subvention du prix de la farine à celle de l'électricité, en passant par les impôts. Mais toutes ces aides ne semblent pas suffire aux boulangers qui ont décidé d'affronter l'autorité de l'Etat en augmentant le prix, à l'image de Béjaïa. Les boulangers de Tizi-Ouzou ont déjà mis en application cette augmentation. En effet, à la surprise des habitants de cette wilaya, la hausse annoncée jeudi passé par la section des boulangers au sein de l'Association nationale des commerçants et artisans, a été respectée par de nombreux boulangers dans les 67 communes mais aucune statistique n'était disponible pour connaître le taux d'adhésion des boulangers à cette décision unilatérale. A Alger, certains boulangers ont aussi attrapé le virus. De son côté, l'Association algérienne de protection des consommateurs

désapprouve cette décision unilatérale prise sans l'aval des autorités compétentes. Cette association explique dans un communiqué que «nous avons décidé d'appeler les citoyens au boycott de l'achat du pain jusqu'à aujourd'hui, jour du retour des agents de contrôle à leurs postes de travail», rappelant que l'Apoce a toujours soutenu les revendications des boulangers dans un cadre légal. De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans, Hadj Tahar Boulenouar, a qualifié cette décision d'illégale. «C'est illégal, car à l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise, que ce soit par le gouvernement ou par les représentants des boulangers», a-t-il dit.

Les jeunes boudent le métier de boulanger à Alger

Le président de la Fédération nationale des boulangers, Youcef Kalafat, a indiqué que le

Le DCP de Béjaïa réagit fermement et invite au retour à l'ancien prix

Depuis vendredi, soit le 1^{er} décembre, la baguette de pain «dite normale» passe de 10 à 15 DA. La décision de revoir à la hausse le prix de la baguette a été prise ces derniers jours par les boulangers de la wilaya de Béjaïa au cours d'une assemblée générale tenue sous l'égide de leur fédération syndicale. Cette décision a fait réagir hier fermement le directeur du commerce et des prix (DCP) de la wilaya de Béjaïa, en l'occurrence Lakhdar Tria, qui a qualifié au micro de radio Soummam cette hausse d'«unilatérale» et d'«illégal». «Cette décision est illégale, voire une grande erreur», a-t-il fait observer avant d'appeler les boulangers à la raison et les exhorter à revenir au prix initial de 10 DA. Pour lui, «l'Etat est le seul acteur apte à décider d'une augmentation du prix du pain, du moment que la baguette de pain normale est subventionnée» à



nombre de boulangeries à Alger a baissé sensiblement au cours des quatre dernières années en raison du désintéressement des jeunes pour ce métier, et le recul de la marge bénéficiaire, passant de 1 400 à 630 boulangeries situées principalement dans les communes d'El Harrach, Baraki, Zéralda, Gué de Constantine et d'autres communes à l'est et à l'ouest de la capitale, tandis qu'une absence totale de ces boutiques est constatée au cœur de la capitale, notamment à la rue Larbi Ben M'hidi, colonel Amirouche et Ali Boumendjel. Abordant les difficultés quotidiennes rencon-

trées par les citoyens des nouvelles cités, Kalafat a relevé que la FNB avait attiré l'attention des autorités compétentes sur ce problème, d'autant, a-t-il dit, que ce manque n'est pas propre au centre de la capitale, car même les citoyens bénéficiaires de récentes opérations de relogement ne trouvent pas de boulangeries et se contentent des produits vendus par les magasins d'alimentation générale. Pour Kalafat le recul du nombre de boulangeries à Alger est lié au désintéressement des jeunes pour ce métier, soulignant que le manque enregistré en matière

de formation a contribué au ralentissement du travail dans ce domaine. Il a en outre expliqué ce recul par la hausse du prix des matières premières, de la facture d'électricité et de gaz et les cotisations de la sécurité sociale, qui pèsent sur les boulangers, outre la baisse de la marge bénéficiaire des boulangers par rapport à ce que gagnent les propriétaires des superettes qui vendent du pain. La FNB, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens, compte 18 000 boulangeries au niveau national.

T. K.

travers ses produits de fabrication, autrement dit sa matière première. Il dira : «Les boulangers ont commis deux bévues. D'abord ils ont procédé à l'augmentation du prix du pain ordinaire à 15 DA et ont aussi réduit le poids de la baguette», explique-t-il. Il a, ensuite, menacé de sévir contre les boulangers récalcitrants qui refuseraient d'annuler leur décision. Des menaces qui consisteraient en la fermeture administrative des boulangeries pour ceux qui enfreindraient les règles et sûrement aussi à des poursuites judiciaires quand il s'agit d'infraction grave comme la réduction du poids de la baguette qui est considéré comme du vol et une fraude. Le directeur du commerce de la wilaya de Béjaïa a fait observer également que «le dossier de l'augmentation de la baguette de pain est ouvert et c'est l'Etat qui décidera

ou non de cette mesure». Il faut noter que la baguette de pain n'est plus ce qu'elle était en ce qui concerne le poids. Il est utile de signaler que les boulangers utilisent, depuis plusieurs années déjà, ce qui est appelé des améliorants que des chimistes ou laborantins qualifient de produits nocifs à la longue sur la santé humaine. Les boulangers de Béjaïa qui ont ainsi à l'unanimité approuvé cette augmentation considérant qu'ils travaillent à perte selon leurs arguments, ont promis d'«offrir une qualité de service aux consommateurs et respecter la réglementation afin d'assurer une bonne gestion de l'activité et mettre un terme à la clochardisation du métier de boulanger». Des représentants des boulangers de la wilaya de Béjaïa précisent qu'«une demande portant révision à la hausse du prix de la baguette de pain normal à

même de permettre aux boulangers d'avoir une marge bénéficiaire a été adressée, dernièrement, au ministère du Commerce», regrettant au passage «le mutisme du ministère s'agissant de la demande formulée par la Fédération nationale des boulangers». Notons que certains boulangers de la wilaya n'ont pas encore appliqué la décision de leur fédération d'augmenter le prix de la baguette de pain de 5 DA. Ils ont maintenu l'ancien tarif, soit 10 dinars la baguette en attendant de voir plus clair. Certains boulangers de la wilaya de Béjaïa ont affiché des avis informant les consommateurs de l'augmentation du prix du pain normal mais d'autres l'ont appliqué sans aviser le consommateur qui, lui, est déjà désabusé par les augmentations des prix sur les produits alimentaires.

Hocine Cherfa

Bulletin météo spécial

Des chutes de neige continueront d'affecter le centre et l'est du pays

Des chutes de neige continueront, jusqu'à ce matin, d'affecter les reliefs du centre et de l'est du pays dépassant les 800 mètres d'altitude, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis hier par l'Office national de

météorologie. Les chutes de neige continueront d'affecter les reliefs des wilayas de Boumerdes, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, Skikda, Sétif et Bordj Bou-Arréridj et l'épaisseur de la neige prévue atteindra ou

dépassera localement 10 cm durant la validité de ce BMS en cours jusqu'à aujourd'hui à 06h00. Par ailleurs, des pluies parfois sous forme d'averses orageuses et/ou de grêle ont continué d'affecter les wilayas

côtières du centre et de l'est du pays jusqu'à hier 21h00. Il s'agit des wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel et Skikda où les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité.

G. H.

Centres pour personnes âgées

Dans la chaleur des foyers d'accueil, des parents abandonnés

■ Si les jours de fêtes sont d'habitude synonymes de joie pour certains, il n'en est pas de même pour beaucoup, notamment pour ces pères et mères qui à l'automne de leur vie se retrouvent dans les centres d'accueil pour personnes âgées, abandonnés par leur famille, plus grave, par leurs propres enfants.

Par Lynda Naili

Arrachées au giron familial, ces personnes âgées tentent tant bien que mal de profiter de la convivialité des centres d'accueil et de l'ambiance fêtarde préparée pour la célébration du Mawlid Ennabaoui. Il est vrai que tout est fait pour que cette célébration soit semblable à celle traditionnellement perpétuée dans les foyers algériens depuis des générations : des friandises et autres gâteaux de circonstance, des bougies allumées, du henné et de l'encens, le tout sur fond musical entonné par un groupe algérois qui a revisité le répertoire du chant religieux «Medh» vantant les valeurs par lesquelles s'est distingué le Prophète Mohamed (QSSSL). Pourtant, pour ces parents rien ne peut égaler la chaleur familiale. Et pour cause, derrière des expressions de joie, tous les pensionnaires semblent dissimuler des récits aussi troublants les uns que les autres. Tous, pour qui la vie continue «quand même» dans les établissements d'accueil qui leur épargnent la précarité et autres dangers de la rue, s'accordent à dire que «rien ne vaut le bonheur et le confort du chez-soi». Il y a encore quelques années, il était moralement inconcevable dans l'esprit de tout Algérien l'idée de placer ses parents dans une maison de retraite. Aujourd'hui, il en est tout autrement. Bien que l'on ne dispose pas de statistiques réelles sur ce phénomène social en augmentation, il n'en demeure pas moins que, conséquence de «l'évolution» ou plutôt de la dégradation de la déstructuration de la cellule familiale algérienne, les structures d'accueil de personnes âgées sont de plus en plus peuplées. Peu d'entre elles ont choisi d'y être. Non que ce soit le lieu de rêve où ils espéraient finir leur vie, mais plutôt garder leur dignité en évitant les problèmes dans la famille ou encore ne pas être une charge. En témoigne Ami Belkacem, 64



ans, retraité de la Fonction publique, se trouvant depuis le mois de ramadhan dernier et après avoir divorcé de son épouse, au centre d'accueil de personnes âgées de Bab Ezzouar. Il dit «ne plus pouvoir s'entendre avec elle (sa femme), je l'ai quittée et laissé le domicile familial à mes trois enfants. J'avais besoin de tout abandonner derrière moi et fuir les problèmes». De son côté, Khalti Louiza, cette septuagénaire qui depuis 23 ans est pensionnaire dans le foyer de Dely-Brahim, qui de prime à bord manifeste joie et gaité en fêtant le Mawlid Ennabaoui avec danse et youyou voire même en chantonnant des madih à la gloire du Prophète Mohamed (QSSSL), reconnaît amèrement sa douleur d'avoir été délaissée par son fils unique qui n'a jamais daigné lui rendre visite. «J'ai deux filles mariées qui me supplient d'aller vivre avec elles, mais ma fierté refuse l'hospitalité d'un gendre. Par contre, c'est à mon fils unique qu'incombe l'obligation de me prendre en charge. Or, il semble oublier qu'il a une mère qu'il n'a jamais visitée depuis que je suis au pensionnat», lâchera-t-elle amèrement, affirmant avoir appris à survivre dans la solitude et la

douleur d'être abandonnée. Ce n'est vraisemblablement pas le cas de bon nombre de pensionnaires, à l'instar de «L'hadj Mohamed» qui depuis des années a trouvé refuge au centre de Bab Ezzouar. A 80 ans, ces cérémoniaux des fêtes religieuses et autres jours fériés sont pour lui sources de «tourmente». L'hadj Mohamed affirme n'avoir toujours pas réussi à se libérer du poids de son vécu, à tel point qu'il éprouve le besoin d'imputer la détresse dans laquelle il est plongé depuis près de 30 ans à un prétendu «décès» de son épouse, plutôt que d'évoquer le douloureux épisode de son divorce, tel que l'explique une des éducatrices spécialisées en charge de l'accompagnement des pensionnaires. «J'ai roulé ma bosse dès mon jeune âge en tant que chauffeur chez des particuliers, mais faute d'avoir été assuré, je me suis retrouvé sans le sou et sans un toit lorsque les propriétaires du domicile dans lequel j'étais avec ma famille nous ont jetés à la rue !», se remémore-t-il, dépité. Nostalgie de ce que fut son foyer familial, il ne peut cacher son désarroi et sa profonde solitude. Se rappelant ainsi l'époque où il pouvait encore voir sa sœur

à Tipaza et à qui il rendait visite à la faveur d'autorisations accordées par la direction du centre pour une durée d'un mois. «Ces autorisations sont une protection pour les pensionnaires, elles nous permettent de les retrouver en cas d'incidents de parcours», explique l'éducatrice. De plus, nombreux sont ceux qui avouent presque honteusement que la douleur est encore plus profonde lorsque leurs «enfants ne viennent leur rendre visite que pour empocher la pension consistant en la somme d'argent que l'Etat leur donne pour les obliger à nous prendre en charge». Quant à A. Meriem, la quarantaine, mère de famille que la maltraitance de son mari et de sa belle-famille ont conduit à un divorce, et faute d'une issue, s'est vue contrainte de rejoindre le centre de Dely-Brahim après s'être d'abord réfugiée chez son frère qui a fini par la chasser sous les pressions de son épouse. «J'ai deux sœurs mariées qui veulent bien me recueillir chez elles, mais ce n'est pas une solution», poursuit-elle, estimant que les visites de sa fille, son seul enfant, lui procurent un «bonheur indescriptible».

L. N.

LA QUESTION DU JOUR

La fin d'une illusion

Suite de la page une

Ce qui n'est guère possible depuis un certain temps déjà, d'une part parce qu'elles-mêmes ont été décimées, et de l'autre parce que leurs alliés terroristes sont en train eux aussi de vivre leur dernier quart d'heure, tant en Syrie qu'en Irak. Le problème, c'est que cette malédiction est l'essence même du processus de Genève. Qu'on l'élimine, ou qu'on la corrige seulement, et ce sont ces négociations qui perdent toute signification. Le processus de Genève a commencé à un moment où la fin du régime syrien semblait inéluctable à peu près pour tout le monde. C'est qu'on avait à l'esprit l'exemple du précédent libyen, mais pas du tout ce qui le séparait du cas syrien. On n'avait pas vu en le lançant qu'il existait entre les deux régimes libyen et syrien une différence fondamentale : autant l'un était isolé dans sa région et dans le monde, autant l'autre disposait d'alliés sûrs. Ce qui avait manqué à Kadhafi, des alliés conscients que sa chute leur serait à terme préjudiciable, n'a à aucun moment manqué à Bachar Al Assad, ou plus exactement à son régime. Mais tel était l'état d'esprit dominant au moment où la Syrie plongeait dans la crise qu'on ne donnait aucune chance de survie à son régime. Quelques années plus tard, l'effondrement des groupes terroristes laisse voir plus que la faiblesse de l'opposition syrienne, son inexistence sur le terrain militaire. Bien entendu, ce ne serait pas la première fois dans l'histoire qu'une défaite militaire se transforme en victoire politique. Encore faut-il qu'il y ait un véritable soulèvement populaire, une indéniable révolution, et qu'un seul camp opposé par conséquent : le régime en place. Or le conflit syrien a pris dès le départ la forme d'un conflit mondial cantonné dans un seul pays. Le contexte même dans lequel il a vu le jour revêt un caractère international évident, celui du soi-disant printemps arabe.

M. H.

Séminaire à Adrar

Le rôle de la famille dans l'édification d'une société cohérente souligné

Les participants à un séminaire sur la Sira Ennabaoui, ouvert hier à Adrar, ont souligné l'importante mission de la famille dans l'édification d'une société cohérente à travers une solide éducation des enfants. Dans son intervention, Cheikh Abdelkrim Debbaghi, membre du Haut conseil islamique (HCI), a indiqué que la famille «assume une véritable responsabilité dans

l'édification d'une société cohérente», ajoutant que «la plus grande réalisation de la famille consiste en l'éducation d'un individu sain». Le conférencier a, à ce titre, passé en revue les répercussions du mauvais traitement de la famille à l'égard de l'individu qui, a-t-il expliqué, «sont susceptibles d'en faire une proie aux filets sociaux, dont la délinquance, l'extrémisme, la violence et

d'autres néfastes comportements menaçant la cohésion familiale et sociale». Le Cheikh de l'école coranique «Malek-Ben Aness», l'imam Ghitaoui Mohamed El-Mehdi, a mis en valeur, de son côté, le rôle crucial de la famille dans l'édification d'une société conforme au droit chemin, estimant que «le traitement des questions familiales est nécessaire pour prémunir cette

cellule des divers phénomènes néfastes, dont la désintégration de la cellule familiale et la déperdition scolaire». Les participants au séminaire ont également abordé d'autres thèmes inhérents à «la définition de la famille en Islam et ses missions à assumer», «l'éducation sociale à la lumière du Coran et de la Sira», «les réformes religieuses des questions de la famille» et «les

critères et règlements d'innovation dans le code de la famille». Placé cette année sous le thème «La famille entre constantes et mutations», ce séminaire qu'animent deux jours durant des chouyoukh de zaouïas, des hommes de culte et des universitaires, s'inscrit dans le cadre des festivités de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

Selma N.

Pour juguler le fléau de la migration

L'Algérie et l'Italie soulignent l'impératif d'une concertation «régulière»

■ Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et son homologue italien, Angelino Alfano, ont souligné «l'impératif» d'une concertation «régulière» entre les deux pays en vue de juguler le fléau de la migration qui «continue de mettre en péril la vie de milliers de personnes», a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Par Salah Y.

Cette position commune a été dégagée, au terme de l'entretien entre M. Messahel et son homologue italien, M. Alfano, tenu en marge de sa participation à la troisième édition de la Conférence internationale Rome «Mediterranean dialogues», qui se déroule à Rome du 30 novembre au 2 décembre. Les deux ministres des Affaires étrangères ont évoqué la situation dans la région méditerranéenne, marquée par des défis communs, en premier lieu la migration, a précisé le communiqué du MAE. L'entretien a permis également aux deux ministres d'aborder «l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et l'Italie, en renouvelant l'engagement des deux pays à la renforcer davantage». Ils ont, dans le même cadre, abordé la situation en Libye en soulignant «la nécessité d'accompagner les efforts des Nations unies en vue de hâter la sortie de crise dans ce pays voisin». Les deux chefs de la diplomatie des deux pays ont abordé aussi la situation générale dans la zone du Sahel en soulignant «l'urgence qu'il y a de trouver un règlement de la crise libyenne qui aura certainement un impact positif sur la zone sahélo-saharienne». M. Messahel a également abordé avec son homologue italien d'«autres questions internationales d'intérêt commun, au premier rang desquelles la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», a indiqué le communiqué du MAE, ajoutant que le ministre italien a, à cet égard, «demandé de faire bénéficier son pays de l'expérience algérienne en la matière en particulier pour ce qui est des politiques globales de déradicalisation». Messahel s'entretient à Rome avec le représentant spécial du SG de l'ONU pour la Libye. Le ministre des Affaires étrangères,

Abdelkader Messahel, s'est entretenu samedi, à Rome, avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassane Salame, en marge de sa participation à la troisième édition de la Conférence internationale «Rome-Mediterranean dialogues» qui a débuté jeudi dans la capitale italienne. M. Messahel a, à cette occasion, examiné avec M. Salame «l'évolution de la situation en Libye et les derniers développements que connaît la crise dans ce pays». Le ministre a dans ce contexte «réitéré le soutien ferme de l'Algérie aux efforts des Nations unies pour le règlement de la crise libyenne, dans le respect de son unité, de sa souveraineté et de son intégrité». Il a ajouté que l'Algérie qui «maintient des contacts réguliers avec les acteurs libyens poursuit ses efforts visant à accompagner les frères libyens sur la voie du dialogue et de la réconciliation». M. Salame a remercié l'Algérie pour «son rôle stabilisateur dans la région et en Libye», soulignant que la situation dans ce pays «demeure complexe du fait des



défis que constituent le terrorisme, le crime organisé ainsi que la migration qui connaît actuellement une ampleur sans précé-

dent». Il a assuré qu'il reste «déterminé à tout mettre en œuvre pour mener à terme sa feuille de route pour le règlement

de la crise libyenne et permettre la reconstruction du pays et de ses institutions».

S. Y./APS

Colloque international aujourd'hui à Oran La recherche en sciences sociales et humaines au Maghreb sous diagnostic

La «jeune recherche en sciences sociales et humaines au Maghreb : institutions et acteurs» est le thème d'un colloque international qu'abritera dimanche et lundi prochains le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) basé à Oran. Initiée par le Crasc en partenariat avec l'université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed et l'université de Béjaïa, cette rencontre de deux jours rendra hommage au défunt chercheur Mohamed Brahim Sahli. Elle mettra également l'accent sur les transformations enregistrées dans les postures des jeunes chercheurs, les thé-

matiques choisies et les méthodes de recherche, en comparaison avec des travaux antérieurs, menés notamment durant les décennies 1980 et 1990. Selon l'argumentaire du colloque, les participants tenteront d'identifier ces transformations et ces changements ainsi que les nouvelles contraintes et défis auxquels font face les pays de la région maghrébine et leurs jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales en particulier. L'effet sociétal et politique sur les orientations théoriques et méthodologiques imprimées à la jeune recherche au Maghreb et la multiplicité des acteurs institu-

tionnels dans le mouvement de recherche conduite par les jeunes chercheurs devront être évoqués lors de cette manifestation scientifique. Le colloque sera une opportunité pour faire le point sur la jeune recherche au Maghreb et dégager de nouvelles perspectives de recherche qui pourraient réunir à l'avenir, des équipes maghrébines de recherche à partir de thématiques pouvant être communes, ont souligné les organisateurs du colloque. Le comité scientifique du colloque a retenu six thématiques dont l'état des lieux de la jeune recherche en sciences sociales et humaines au

Maghreb, et les enjeux de la formation à la recherche. Par ailleurs, les participants à cette rencontre rendront hommage à Mohamed Brahim Sahli (1952-2016), sociologue et universitaire connu pour ses riches travaux de recherche en anthropologie, sociologie et histoire. Le défunt avait conduit plusieurs projets de recherche, notamment dans le cadre du programme national de recherche, à l'instar de projets intitulés «Population et société» et «Le mouvement associatif en Algérie et espaces montagnards : mutations et permanences : cas de la Kabylie et des Aurès».

Inès D.

8^e Festival international du cinéma d'Alger

Ouverture par un hommage à l'engagement de Jean Ziegler

Le 8^e Festival international du Cinéma d'Alger (Fica) s'est ouvert vendredi soir à Alger par la projection du documentaire «Jean Ziegler, l'optimisme de la volonté» en hommage au parcours de ce militant qui a embrasé la lutte contre la faim dans le monde. Réalisé par le cinéaste suisse Nicolas Wadimoff, ce documentaire, d'une durée de 92mn, suit le voyage de Jean Ziegler à Cuba au lendemain de son rapprochement avec les Etats-Unis, et où il renoue avec

les idées révolutionnaires de Che Guevara qu'il avait rencontré au début de son parcours de militant. Considérant la faim et la malnutrition comme «principale cause de mortalité dans le monde», Jean Ziegler est nommé rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation (des populations) du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies. Dans cette instance onusienne, où le réalisateur l'a suivi, il lutte contre l'appauvrissement des pays par le rachat des dettes

et oeuvre pour la formation d'un front africain uni pour cette cause. Dans ce documentaire, le militant raconte également sa rencontre avec Che Guevara qui lui avait demandé de lutter contre le capitalisme depuis la Suisse le «cerveau du monstre capitaliste» où il s'était engagé en politique et en diplomatie. La vision du militant est également confrontée dans le film à la conscience politique de la jeune génération cubaine et aux grandes difficultés sociales imposées par des

années de blocus qu'il explore au fil des rencontres. Cette cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la salle El-Mougar, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger. Ce 8^e Fica, journées dédiées au film engagé, qui se poursuit jusqu'au 8 décembre à la salle El-Mougar, compte 18 œuvres en compétition : 9 documentaires et 9 longs métrages de fiction, en plus de l'introduction d'une nouvelle section dédiée au

court-métrage qui verra la projection de six productions. Les films algériens «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui, «Nous n'étions pas des héros» de Nasredine Guenifi et «Tes cheveux démêlés cachent une guerre de 7 ans» de Fatima Sissani sont en compétition avec des œuvres comme «Molenbeek, génération radicale» (Belgique), «Ciel rouge» (France), «Maman colonel» (Congo) ou encore «Kemityu Keikh Anta» (Sénégal). Samah Y.

Sur les 9 premiers mois de l'année

Les recettes fiscales locales en hausse

■ Les recettes fiscales affectées aux collectivités locales (wilayas et communes) et au Fonds commun des collectivités locales (Fccl) se sont établies à 421,7 milliards de dinars (mds DA) sur les neuf premiers mois de 2017 contre 390,8 mds DA sur la même période de 2016, en hausse de 8%, a indiqué le directeur des relations publiques auprès de la Direction générale des impôts (DGI), Brahim Benali, dans un entretien accordé à l'APS.

Par Ilham B.

La structure de la fiscalité locale (communes et wilayas) se compose de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de la vignette automobile et de l'impôt forfaitaire unique (IFU), alors que la taxe sur l'enlèvement des



PH.D.R.

ordures ménagères (taxe d'assainissement) et l'impôt foncier sont destinées exclusivement aux communes, précise-t-il. Ainsi, la partie des recettes de la TAP affectée aux communes s'est établie à près de deux mds DA, tandis que celle destinée aux wilayas s'est chiffrée à 0,9 mds DA et celle affectée au Fccl a atteint 168 millions DA. La TAP destinée aux communes représente 1,3% de la TAP globale, alors que celle affectée aux wilayas correspond à 0,59% et celle du Fccl représente 0,11%, soit 2% de la TAP globale, précise le même responsable. Les

recettes globales recouvrées au titre de la TAP sur les 9 premiers mois de 2017 se sont chiffrées à 152,7 mds DA contre 153,4 mds DA durant la même période de 2016, soit une baisse de 0,45%. Concernant la partie des recettes générées par la TVA et affectée aux communes, elle s'est établie à 301,4 mds DA contre 263 mds DA, soit une hausse de 15%, indique M. Benali. Les recettes globales collectées dans le cadre de la TVA se sont élevées à 731,3 mds DA contre 680,2 mds DA, en hausse de 8%. Questionné sur le recouvrement des recettes de la

vignette automobile, M. Benali a souligné qu'elles avaient été de l'ordre de 13 mds DA entre janvier et fin septembre 2017, en stagnation par rapport à la même période de 2016. Quant aux recettes générées par l'impôt forfaitaire unique (IFU), elles ont augmenté à 26 mds DA contre 18,6 mds DA, soit une évolution de 39% entre les deux périodes de comparaison. En ce qui concerne les recettes de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, elles ont grimpé à 1,7 mds DA contre 1,1 mds DA, en hausse de 53%.

D'autres gisements fiscaux à optimiser

Pour rappel, afin de soutenir financièrement les collectivités locales, plusieurs mesures ont été introduites par les dernières lois de finances. A titre d'exemple, à l'effet de régler les difficultés financières de certaines communes, un dispositif de solidarité intercommunale a été mis en place par la loi de finances complémentaire de 2015 en instaurant cette solidarité financière entre les communes d'une même wilaya, donnant ainsi naissance à une solidarité décentralisée. L'autre mesure de soutien aux collectivités locales a été introduite par la loi de finances 2017 (LF 2017) à travers l'augmentation du taux de la TVA lequel est passé de 7% à 9% pour le taux réduit, et de 17% à 19% pour le taux normal. Sachant que 10% de la TVA sont réservés au budget des communes, l'augmentation de ces taux a contribué à compenser la baisse du taux de la TAP, explique le même responsable.

En outre, la LF 2017 a introduit une autre mesure au profit des communes frontalières en les faisant profiter du produit de la TVA sur l'importation, affectée à la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL). Mais pour M. Benali, afin d'optimiser les recettes fiscales locales, les élus locaux «devraient s'impliquer davantage dans la recherche d'impôts locaux et arriver à maîtriser le gisement patrimonial appartenant à leur commune». L'APC devrait intervenir pour recouvrer d'autres impôts et taxes tels que les droits de timbre sur les enseignes lumineuses, les droits sur les affichages, les droits sur les fêtes foraines et la TVA sur les billets de stade, préconise-t-il. Selon lui, «l'attractivité de la commune et de la wilaya est également une condition incontournable pour la mobilisation de toutes les ressources disponibles au niveau local».

Safy T.

I. B./APS

Industrie automobile

17^e édition du Salon «AutoWest» le 10 décembre à Oran

La 17^e édition du Salon de l'automobile, des cycles et motocycles de l'Ouest (AutoWest 2017) est prévue du 10 au 16 décembre à Oran sous le slogan «La production automobile algérienne : une réalité», a-t-on appris hier des organisateurs. L'événement se tiendra au Centre des conventions d'Oran

«Mohamed-Benahmed» (CCO) avec l'exposition d'un «nombre appréciable de marques et modèles de véhicules, motos et camions montés en Algérie», a précisé Abdelkader Rezzoug, commissaire du salon, dans un communiqué transmis à l'APS. Cette nouvelle édition s'étalera sur une surface d'exposition de

plus de 10 000 mètres carrés où le public découvrira la variété des gammes présentes sur le marché national, a indiqué M. Rezzoug. Le salon comprendra également un pavillon dédié aux véhicules utilitaires et aux sociétés versées dans les services de prestations comme le financement, les assurances et la géo-

localisation, a-t-il signalé. Plus de 100 000 visiteurs avaient été enregistrés en décembre 2016 à la précédente édition de ce rendez-vous spécialisé, organisé par la société Somex International Plus, basée à Alger, en partenariat avec la Direction du CCO.

Salon international des dattes

160 exposants au rendez-vous

Pas moins de 157 exposants nationaux et étrangers participent au Salon international des dattes de Biskra ouvert hier en présence des deux ministres de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche et du Commerce, Abdelkader Bouazgui et Mohamed Benmeradi. La manifestation qui se tient à l'Ecole régionale des sports olympiques présente notamment les diverses variétés de dattes cultivées dans les multiples oasis du Sud algérien, dont notamment la célèbre Deglet Nour. La gamme variée de produits dérivés des dattes (confiture, miel, farine) ou issus du palmier dattier (banes, chaises, chapeaux, sacs, bibelots) sont également exposés au côté des légumes,

fruits, animaux d'élevage, lait et produits laitiers. Des stands du salon ont été également réservés aux établissements économiques et d'appui au secteur agricole dont la banque Badr, le fonds de garantie des crédits, l'Institut technique de développement de la culture saharienne et le Centre de recherche scientifique et technique en zones arides. Une exposition en plein air est tenue dans le cadre du salon pour présenter aux opérateurs les équipements et installations permettant la mécanisation des activités liées aux différentes phases de la phœniciculture. Des représentants d'opérateurs économiques des trois continents africain, européen et asiatique participent au salon dont l'objectif premier est de

valoriser la production nationale de filière phœnicicole et promouvoir ses exportations et son positionnement sur le marché international, a indiqué à l'APS le directeur de la chambre du

commerce et de l'industrie, CCI-Ziban, Sadek Khalil. Placé sous le slogan «pour générer une richesse alternative», le salon est organisé conjointement par la Chambre nationale du com-

merce et de l'industrie (Caci), la CCI-Ziban, la chambre de wilaya de l'agriculture et la chambre locale de l'artisanat et des métiers.

Y. B.

Notation

Fitch et S&P relèvent la notation de la Bulgarie

LES AGENCES de notation Fitch et Standard's and Poors ont relevé vendredi la notation sur la dette souveraine de long terme de la Bulgarie, relevant de plus grandes réserves de liquidité ainsi qu'une amélioration de la croissance économique. Fitch a relevé la note à «BBB» contre «BBB-» précédemment, ce qui signifie que l'économie bulgare se rapproche de la catégorie des A. S&P fait passer le pays du sud-est de l'Europe de la catégorie spéculative BB+/B à la catégorie «moyenne» BBB-/A-3. «La croissance économique s'est renforcée. Après une croissance moyenne de 1,1% entre 2010 et 2014, la croissance devrait s'établir à 3,6% entre 2017 et 2019», souligne Fitch dans un communiqué. S&P note que l'économie est tirée par les exportations. Mi-novembre, la Commission européenne avait révisé à la hausse à 3,9% ses prévisions de croissance bulgare en 2017, se référant aux bons résultats de l'économie au premier semestre. Elle tablait précédemment sur 2,9%. La croissance de la Bulgarie, membre de l'Union européenne depuis 2007 mais pas de la zone euro, est tirée à la fois par les exportations et la consommation des ménages.

R. E.

Biskra

Promenade en calèche, une tradition en voie de relance

■ Nostalgiques du temps où la calèche ponctuait leurs déplacements au quotidien, les Biskris partagent, avec beaucoup de tendresse, des images gravées à jamais dans leur mémoire de sorties familiales ou de balades à bord de ces «charrettes» aux multiples couleurs tirées par de beaux chevaux agiles.



Par Sami Ch.

Cest une époque que Biskra veut ressusciter à travers la relance de ce moyen de transport pour des circuits touristiques pittoresque et captivants.

Véhicule hippomobile, la calèche est munie d'un habitacle sur deux grandes roues, pouvant accueillir 4 à 6 personnes, formé d'une épaisse étoffe recouvert de voilages décoratifs, autrefois de rideaux couvrants, et muni de l'avant s'un siège pour le cocher. Moyen de transport très cher au cœur des natifs de la ville des Ziban, encore aujourd'hui, ils en parlent avec beaucoup d'émotion et de passion. Se remémorant son enfance accompagnant sa mère lors de ces déplacements en dehors du foyer familial, Toufik, quinquagénaire, raconte comment se prenait le rendez-vous avec le conducteur de la calèche, au demeurant très correct et très discret, et comment il montait avec sa mère qui baissait alors les rideaux pour se préserver des regards.

Sur les traces de «Ammi» Hocine

A Biskra, l'évocation de la calèche est à jamais liée au souvenir de «Ammi» Hocine Nadjji, décédé en mai 2014 après 58 longues années en service. Tous les Biskris se rappellent la bonhomie d'un personnage emblématique avec son «Houiki» (pantalon traditionnel), sa large gandoura et son turban blancs et ses chaussures en cuir tanné.

Guide touristique par excel-

lence, il se faisait un plaisir à faire découvrir à ses clients la ville à travers un circuit qui commence devant l'hôtel «Les Ziban» en passant par les quartiers Msid, Bab Ederb, le vieux Biskra, Medjeniche puis Sidi Barket avant le retour au centre ville.

Incontournable dans une célébration de mariage, le vieux Hocine était très sollicité par les familles, pour le cortège nuptial certes mais aussi en tant que «baraka» (bénédiction) pour les jeunes époux dans leur vie future.

A Biskra, en dépit de l'évolution de la vie moderne et de la prolifération des voitures sur les axes routiers, la calèche continue de battre dans le cœur de «l'enchanteuse» qui réclame son retour comme c'était le cas avant, lorsque l'oasis était une destination touristique notamment dans les années 1970. Pas moins de 27 calèches sillonnaient la ville au quotidien offrant des ballades paisibles et apaisantes.

Le service «calèche»... bientôt de retour

La réhabilitation de la calèche, en tant que moyen de transport traditionnel et écologique est fortement souhaitée par la population, consciente de la valeur ajoutée qu'elle peut apporter en termes d'attraction touristique.

Néanmoins, nombreux sont ceux qui, à l'instar de Hadj Badri Djoudi, président de l'Association des amis de la ville de Biskra, pensent qu'il faut «focaliser sur le facteur humain». La nécessaire formation de «cochers» professionnels jouissant d'une bonne culture généra-

le sur leur ville revient dans toutes les discussions. Hadj Badri appelle dans ce sens «les amoureux du patrimoine biskri à contribuer à la formation d'une relève digne des anciens» pour rendre à ce métier son aura.

Pour Khemissi Agrine, président de l'Association Hafoudhia de Biskra, la calèche fait partie du patrimoine de «la reine des Ziban» tout autant que ces célèbres plats traditionnels comme la «Doubara» ou encore la «Chekhchoukha». La demande croissante qu'enregistre la calèche aujourd'hui pour certaines occasions est un signe encourageant pour un retour réussi de ce moyen de transport «typique», assure le président de l'Association Hafoudhia de Biskra. Ce séjour dans la capitale des Ziban, nous a permis de découvrir de très beaux modèles de calèches nouvellement conçus. De formes et de couleurs diverses, ces véhicules hippomobiles, «exposées» dans le jardin de l'hôtel «Les Ziban», sont loués par les organisateurs de mariages à des prix attractifs.

Par ailleurs, le président de l'APC, Azeddine Slimani a fait état d'un projet de relance des calèches, précisant qu'une étude est en cours pour définir des circuits qui mettent en relief les atouts de la ville et permettent au visiteur de profiter de la beauté de Biskra.

Les embouteillages que connaît la ville n'empêchent pas le retour des calèches dont la circulation peut être réglementée, a-t-il indiqué, précisant qu'un artisan, en l'occurrence Berbas Mustapha, fabrique encore aujourd'hui ce genre de voitures en s'inspirant d'anciennes photos. Ce dernier, tra-

vaillé dans un local exigu dans un quartier retiré de la ville et rêve de redorer le blason du calèche de Biskra.

La confiture de dattes, une spécialité aux multiples vertus

Les marchés de Biskra foisonnent de produits à base de dattes, toutes variétés confondues.

Le produit phare qui retient les regards est la confiture de dattes communément appelée «Rob», une spécialité culinaire de la ville des «Zibans», héritée de mère en fille.

Il s'agit d'une matière extraite

de dattes séchées, explique Mme Souad. B, femme au foyer native de la commune d'El Kantara.

La préparation est toute simple, affirme-t-elle. On met une quantité de dattes, Deglat Nour, Sbaa Laarous (doigts de la mariée) ou autres dans une marmite traditionnelle (en argile), on fait bouillir jusqu'à obtention d'une texture de couleur marron, on rajoute une quantité d'eau et on porte à ébullition une seconde fois, on filtre à l'aide d'un tissu fin et on remet le jus à feu doux, on y ajoute une pincée de sel tout en continuant à remuer.

Pas très loin de ces marchés situés au centre de la ville, se trouve un local tenu par un jeune vendeur, où sont exposés épices, plantes médicinales, miel importé et naturel, confiture de dattes emballées dans des petits bocaux en verre contrairement à ce qui a été constaté au niveau des marchés.

Le vendeur a souligné que cet extrait (Rob) a gagné toutes les régions du pays, affirmant qu'il possède des vertus thérapeutiques multiples (anti toux, anti anémique et anti asthénique). Il réduit le taux de cholestérolémie et prévient l'athérosclérose car il contient une substance curative la pectine, outre sa richesse en vitamines et en minéraux.

Les visiteurs de ce comptoir des épices s'en retournent bien éclairés sur l'ensemble des produits exposés. Le vendeur leur propose aussi le miel de dattes tout aussi réputé que la confiture de dattes. Autant de produits qui confirment que Biskra porte bien son nom.

S. Ch./APS

El-Oued

Une action de sensibilisation aux dangers du gaz cible plus de 40 000 ménages

UNE ACTION de sensibilisation aux dangers d'une mauvaise utilisation domestique du gaz naturel cible plus de 40 000 ménages à travers 25 communes de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

L'initiative, lancée au début de cette semaine dans le cadre d'une caravane de sensibilisation «Hiver 2017-2018», porte sur la présentation de cours théoriques et pratiques sur les modes d'utilisation correcte et sûre du gaz naturel, a expliqué le directeur de distribution, Abdelwahed Hemmaz.

Des actions de proximité au niveau des quartiers, notamment ceux où le réseau de gaz naturel a été nouvellement installé, sont également prévues sur le thème, à travers des journées portes ouvertes, des journées d'information et la distribution de dépliants. La campagne de sensibilisation concerne également les établissements scolaires, les structures de la formation professionnelle et l'Université d'El-Oued, à l'effet d'ancrer chez les élèves la culture de la prévention, et ce avec le concours des éléments des scouts musulmans algériens et des associations locales actives, selon la même source.

Cette campagne de sensibilisation aux risques découlant d'une mauvaise utilisation du gaz naturel est animée par des cadres des services techniques et commerciaux de la Sonelgaz.

Hatem B.



Sahara occidental

Le Canadien Colin Stewart nommé nouveau chef de la Minurso

■ «M. Stewart apporte à ce poste des capacités avérées en gestion et leadership, avec plus de 25 ans d'expérience dans la paix, la sécurité et les affaires internationales», souligne le secrétariat général de l'ONU dans le communiqué.

Par Ghani T.

L'ancien diplomate canadien Colin Stewart a été nommé représentant spécial du SG de l'ONU pour le Sahara occidental et chef de la Minurso, a annoncé vendredi l'ONU dans un communiqué.

Colin Stewart succède à une autre Canadienne, M^{me} Kim Bolduc, dont le mandat s'est achevé le 22 novembre dernier.

«M. Stewart apporte à ce poste des capacités avérées en

gestion et leadership, avec plus de 25 ans d'expérience dans la paix, la sécurité et les affaires internationales», souligne le secrétariat général de l'ONU dans le communiqué.

Colin Stewart, 56 ans, a occupé plusieurs postes au sein de l'organisation onusienne. Plus récemment, il a été directeur adjoint et chef de cabinet du Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba.

Il a également travaillé au sein de plusieurs missions de l'ONU

sur le terrain, notamment en qualité de chef de cabinet par intérim et chef des affaires politiques à la Mission intégrée des Nations unies au Timor-Leste (Minut), de 2007 à 2009.

Au préalable, de 1999 à 2004, il a servi successivement à la Mission des Nations unies au Timor Oriental (Minuto), à l'Administration transitoire des Nations unies au Timor Oriental (Atnuto) et à la Mission d'appui des Nations unies au Timor oriental (Manuto). De 2004 à 2006, il a représenté le centre



PH. > D. R.

Carter en Cisjordanie occupée, à Ghaza et en République démocratique du Congo (RDC).

Ancien porte-parole du ministère des Affaires étrangères canadien, Colin Stewart cumule

également une expérience en tant que consultant indépendant dans le domaine des élections et du développement démocratique.

G. T./APS

La RASD au sommet UA-UE

La participation augure d'un «nouveau chapitre» dans la lutte du peuple sahraoui

La participation de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) au 5^e sommet UA-UE où elle a siégé au côté du Maroc, augure d'un «nouveau chapitre» dans la lutte du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, a affirmé vendredi l'ex-représentant du Front Polisario en Belgique, Djamel Zakari, exprimant son espoir que cela conduira à d'autres «initiatives positives».

«La participation de la RASD à ce sommet constitue un nouveau chapitre qui pourrait permettre d'engager de nouvelles perspectives à la résolution du conflit au Sahara occidental», a-t-il déclaré lors du débat qui a suivi la projection du film documentaire espagnol «Enfants de nuages, la dernière colonie», de Alvaro Longoria avec Javier Bardem. Pour Djamel Zakari, la présence des deux chefs d'Etat (le président sahraoui et le roi du Maroc) à ce sommet, a permis de «briser un tabou» et de faire «un pas en avant» en vue de «faire évoluer les mentalités».

Néanmoins, il a souligné que la participation de la RASD au 5^e sommet UA-UE constitue aussi «une bataille perdue» pour le Maroc qui a manœuvré, pendant des mois, pour exclure le Sahara occidental, pays fondateur de l'UA, de cet important rendez-vous.

Le Maroc a exercé, en effet, pendant plusieurs semaines des pressions sur l'UE et sur certains Etats membres, ainsi que sur le pays hôte du sommet, la Côte d'Ivoire, pour empêcher la RASD de participer à l'événement.

Il y a trente-trois ans, le roi Hassan II avait décidé de quitter l'Organisation de l'unité africaine, devenue l'Union africaine en 2002, pour protester contre la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Pour le

Maroc, il n'était pas question de siéger aux côtés des dirigeants sahraouis. Mais, en procédant à la ratification de l'acte constitutif de l'UA, sans conditions et sans réserves, lors de son adhésion à l'institution panafricaine en janvier dernier, le Maroc a accepté de siéger avec la RASD.

Par ailleurs, l'ex-représentant du Front Polisario en Belgique a lancé un appel à la communauté internationale pour «sauver le processus de paix» au Sahara occidental, dénonçant la position de la France qui «s'oppose à la paix qui, pourtant, ne peut que profiter à tout le monde».

Selon Djamel Zakari, «c'est la France qui bloque le processus de paix», relevant que ce pays «utilise, à chaque fois, son droit de veto pour s'opposer à l'élargissement du mandat de la

Minurso à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés».

La France mise en cause pour sa collusion avec le Maroc

D'ailleurs, la France est directement mise en cause dans le film documentaire pour sa collusion avec le Maroc. Le film pointe à plusieurs reprises le rôle prédominant de la France dans la non résolution du conflit et le prolongement de la souffrance du peuple sahraoui, apportant des témoignages bouleversants de victimes de la répression marocaine.

Le film documentaire jette également la lumière sur les compromis diplomatiques et les défaillances politiques de la

France et de l'Espagne dans ce conflit. Scandalisé par la condition terrible du peuple sahraoui, qui continue de subir une répression violente, dans le plus grand mépris des droits de l'homme, Javier Bardem est allé à la rencontre d'un bon nombre d'hommes politiques pour tenter de les rallier à cette cause.

On le voit dans le documentaire, prendre la parole devant la 4^e commission (de décolonisation) de l'ONU en tant que pétitionnaire. Du point de vue juridique, la cause sahraouie a enregistré en 2016, une «victoire éclatante», a affirmé, de son côté, le juriste Eric David, président du Centre de droit international à l'université libre de Bruxelles (ULB). Il a rappelé lors du débat qui a suivi la projection du film, l'arrêt de la Cour euro-

péenne de justice (CJUE) rendu le 21 décembre 2016 dans lequel la plus haute juridiction de l'UE affirmait que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental qui bénéficie d'un statut «séparé» et «distinct» en vertu de la Charte des Nations unies et du principe d'autodétermination.

Le président de la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Euocco), Pierre Galand, a estimé, pour sa part, que la France détiendrait la clé de la résolution du conflit, mais en raison de sa «vision de stratégie politique et hégémonique» et de ses «intérêts militaires» dans la région, elle reste «un des obstacles majeurs» à la résolution de ce conflit. May T.

Libye

Toute tentative de court-circuiter le processus onusien ne ferait que déstabiliser le pays

Les tentatives visant à imposer «une solution militaire en Libye ou à contourner le processus politique, facilité par l'ONU, ne feraient que déstabiliser le pays», a déclaré vendredi Heather Nauert, la porte-parole du département d'Etat américain.

Ces tentatives «offriraient des espaces à l'organisation de l'Etat islamique et à d'autres groupes terroristes pour menacer les Etats-Unis et ses alliés», a indiqué M^{me} Nauert, à l'issue de l'entretien du secrétaire d'Etat Rex Tillerson avec le premier ministre du gouvernement d'union nationale, Fayez al-Sarraj.

La porte-parole a précisé que Tillerson et Al Sarraj ont discuté «du processus de réconciliation politique en Libye» et évoqué «la nécessité pour toutes les parties libyennes et internationales de soutenir le plan d'action du représentant spécial du secrétaire général, Ghassan Salamé».

Tillerson a «souligné (au cours de cet entretien) que les Etats-Unis allaient continuer à exhorter toutes les parties libyennes à participer de manière constructive à la médiation du représentant spécial y compris aux négociations sur l'amendement de l'ac-

cord politique libyen (LPL)», a ajouté la porte-parole.

Pour Washington, le LPL «demeure le seul cadre viable pour une solution politique durant la période de transition en Libye», a-t-elle soutenu, précisant que Tillerson a réaffirmé à cette occasion «le plein appui des Etats-Unis au Premier ministre al-Sarraj, au gouvernement d'union nationale et au LPL».

Les Etats-Unis avaient accueilli favorablement la feuille de route, établie par l'ONU pour une sortie de crise en Libye. Le département d'Etat a manifestement appuyé la position du Conseil de sécurité sur la nécessité de regrouper toutes les initiatives de médiation sous la houlette de l'ONU en affirmant qu'il n'allait pas soutenir les parties qui cherchent à contourner le processus onusien.

La feuille de route, présentée le 20 septembre dernier par le chef de l'ONU, Antonio Guterres, comprend un plan de sortie de crise en Libye qui prévoit un amendement de l'accord politique libyen et l'organisation d'une conférence nationale en vue de rassembler les différentes parties libyennes

autour d'un cadre institutionnel pour aboutir à des élections en 2018.

Mais la formation du nouveau Conseil présidentiel en Libye demeure l'un des points d'achoppement sur lesquels buttent les négociations parrainées par l'ONU dans le cadre de la révision du LPL.

Lors d'une précédente session de pourparlers à Tunis, les parties rivales libyennes, en l'occurrence l'Assemblée parlementaire à Tobrouk et le Conseil d'Etat à Tripoli, se sont mises d'accord sur le principe de la formation d'un conseil présidentiel composé de trois membres et d'un nouveau gouvernement qui devraient exercer la fonction exécutive jusqu'à la tenue des élections législatives et présidentielles. Malgré les progrès réalisés sur les questions relatives au processus constitutionnel, à la composition du pouvoir exécutif et aux fonctions militaires et sécuritaires, les discussions sont bloquées pour chacun de ces trois aspects sur un point particulier, avait récemment déclaré l'émissaire de l'ONU.

R. M.



Allemagne

Radicaux et modérés s'affrontent pour diriger l'extrême droite

■ Tirailée entre radicaux et modérés, l'extrême droite allemande doit se doter d'une nouvelle direction cette semaine dans l'espoir de capitaliser sur les déboires politiques d'Angela Merkel, lors d'un congrès ciblé par plusieurs manifestations d'opposants.

Par Rosa C.

L'Alternative pour l'Allemagne (AfD) a provoqué un séisme politique lors des élections législatives du 24 septembre en entrant à la chambre des députés avec 12,6% des voix. Elle y compte désormais 92 représentants, du jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale pour une formation de ce type. Fort de ce succès, l'AfD, également présente dans 14 des 16 parlements régionaux, réunit ce week-end environ 600 délégués à Hanovre, dans le nord du pays. Objectif : désigner ses nouveaux dirigeants et se doter d'une feuille de route politique pour se positionner comme principal opposant à Angela Merkel. Depuis deux mois, la formation se délecte des difficultés de la chancelière qui, après douze ans à la tête du pays, est sortie très affaiblie des législatives. Son camp

conservateur les a certes remportées mais avec un score historiquement faible. Depuis, M^{me} Merkel cherche désespérément à forger une majorité gouvernementale dans un paysage politique émiétté. En marge du congrès qui a débuté hier matin, plusieurs centaines de manifestants ont tenté de bloquer l'accès au rassemblement, avant que la police ne fasse usage de canons à eau pour libérer la chaussée. Au total, quelque 8 500 opposants sont attendus à Hanovre, où ils entendent donner de la voix contre les positions anti-migrants de l'AfD. Des milliers de policiers ont été mobilisés pour éviter tout débordement et le syndicat de police GdP a appelé au calme, après des échauffourées qui avaient éclaté lors du congrès du parti en avril à Cologne (ouest). Plusieurs policiers avaient été blessés. Le parti va également tenter d'apaiser le climat en inter-

ne, où se déchirent depuis des années l'aile la plus radicale et les tenants d'une ligne plus modérée. Illustration spectaculaire de ces querelles : la démission, au lendemain des législatives, de la co-présidente Frauke Petry qui a claqué la porte pour protester contre la dérive droite du parti. «L'AfD ne parvient pas à s'apaiser, le parti bataille autour de la direction qu'il veut prendre», analyse l'hebdomadaire *Der Spiegel*. «Le parti est toujours divisé quant à savoir jusqu'où il doit se droitiser», poursuit le magazine. Créé en 2013 sur une plateforme anti-euro, l'AfD n'a depuis cessé de se radicaliser, en surfant sur la crise des réfugiés et en pilonnant Angela Merkel et sa décision d'ouvrir en 2015 la porte à des centaines de milliers de migrants. «Merkel est complètement sur le déclin, et c'est en partie grâce à nous», s'est félicité dans un entretien à l'AFP l'un des chefs de file de l'AfD, Alexander Gauland. La question du leadership constituera donc un enjeu fort de ce congrès, après le départ de Frauke Petry. Pour tenter de réconcilier les différentes tendances, le parti a opté pour une direction collégiale d'au moins



PH. > D. R.

deux personnes. La bataille fait rage pour le deuxième poste au côté de l'actuel co-président Jörg Meuthen, un élu de l'ouest du pays, professeur d'économie aux allures de notable. L'aile modérée souhaite imposer le patron de l'AfD Berlin, Georg Pazderski, un ancien colonel de l'armée allemande. Mais la frange la plus nationaliste entend faire élire un «dur». A 73 ans, Alexander Gauland, qui milite pour la fin de la repentance allemande pour les crimes nazis, pourrait en profiter pour obtenir le poste. Côté programme, les

délégués débattront de plusieurs motions, dont l'une appelant à interdire la circoncision des jeunes garçons, pratiqués par les musulmans et les juifs. Une autre réclame une définition beaucoup plus restreinte de l'antisémitisme, afin de permettre davantage de critiques contre les juifs dans le pays sans risquer les tribunaux. Récemment, le parti a aussi suscité un tollé en appelant au renvoi immédiat en Syrie de dizaines de milliers de réfugiés, soutenant que «de grandes parties» du pays étaient désormais sûres. R. C.



Points chauds

Guerre

Par Fouzia Mahmoudi

Le mois dernier, et pour la première fois, un missile en provenance du Yémen a réussi à atteindre l'Arabie saoudite, faisant craindre encore à une nouvelle escalade dans les violences qui opposent le royaume wahhabite et la minorité Houthis yéménite. Mais surtout cela risque de pousser l'Iran et l'Arabie saoudite vers une confrontation armée aux conséquences catastrophiques. En effet, l'Arabie saoudite avait accusé Téhéran d'avoir fourni aux rebelles houthis du Yémen le missile intercepté, le 4 novembre dernier, près de l'aéroport international de Riyad. Le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, avait dénoncé «une agression militaire directe» de son rival régional. Aucun élément de preuve n'avait permis d'étayer les accusations de Riyad jusqu'à présent. Dans une lettre adressée à la mission iranienne de l'ONU, datée du 24 novembre, le panel des experts des Nations unies sur le Yémen semble corroborer l'implication iranienne. Les experts onusiens ont pu se rendre en Arabie saoudite entre le 17 et le 21 novembre pour étudier les débris de quatre missiles lancés depuis les territoires rebelles yéménites les 19 mai, 22 et 26 juillet et le 4 novembre. Ils ont également pu rassembler de nouveaux fragments à proximité des «points d'impact» de ce dernier missile. Certains débris du 4 novembre sont marqués d'un «logo similaire à celui du groupe industriel Shahid Bagheri (...) qui est une filiale de l'Organisation industrielle aérospatiale iranienne». Le panel, qui joint des photographies à l'appui de sa lettre, réclame en conséquence à Téhéran de fournir des informations avant le 3 décembre sur les individus et entreprises auxquels ces composants auraient pu être vendus et sur «les types de missiles balistiques à courte portée avec lesquels ces composants seraient compatibles». L'Iran, qui soutient politiquement les rebelles houthis, a toujours démenti leur fournir des armes. Mais un rapport plus étayé du panel des experts, consulté par l'agence Reuters, indique que «les caractéristiques techniques et la taille des composants inspectés par le panel sont cohérentes avec les missiles de fabrication iranienne Qiam-1», une variante de Scud. Des «preuves» qui semblent de plus en plus dommageables pour les relations de Téhéran avec ses voisins. Reste à savoir si Riyad est néanmoins prête à aller jusqu'à la confrontation militaire avec l'Iran et si le prince héritier MBS est prêt à lancer son pays dans une guerre ouverte avec la puissance chiite. Une guerre entre les deux pays finirait ainsi de puiser la région en cauchemar où la violence aura définitivement pris le pas sur toute forme de diplomatie ou de politique. F. M.

Grande-Bretagne

Londres confronté à une recrudescence des attaques à l'acide

Le livreur Javed Hussain était arrêté à un feu rouge, à Londres, quand deux hommes ont aspergé son visage d'acide avant de lui voler sa mobylette. Un phénomène en forte progression dans la capitale britannique et qui inquiète de plus en plus.

«S'ils voulaient prendre ma moto, ils avaient de nombreuses armes à disposition (...) Pourquoi ont-ils choisi l'acide ?», s'interroge-t-il, de retour avec l'AFP sur les lieux de l'agression, survenue un soir de juillet à Hackney, dans l'est de Londres.

Le jeune homme, encore très choqué, se rappelle avoir senti «une brûlure» sur son visage qui ne présente aujourd'hui pas de cicatrices, grâce à la protection offerte par son casque de moto.

Un livreur de pizza s'en est moins bien sorti début novembre : l'attaque, survenue dans le nord-est de la ville alors que la visière de son casque était relevée, lui a gravement brûlé les yeux et le visage. Les deux hommes comptent parmi les nombreuses victimes de ce genre d'attaques, en nette progression ces dernières années : 166 en 2014, puis 261 l'année suivante et 454 en 2016. Surtout localisées dans l'est de Londres,

elles sont principalement le fait d'adolescents ou de jeunes âgés d'une petite vingtaine d'années, mus par des motivations variées – vols, règlements de compte ou encore bagarres.

Jaf Shah, qui dirige l'association londonienne Acid Survivors Trust International, attribue cette recrudescence à la faible législation en vigueur pour encadrer l'achat d'acide. Il faut aux victimes «beaucoup de force pour se remettre, au vu de la nature de leurs blessures», souligne-t-il, se félicitant d'une amorce de prise de conscience des autorités.

En octobre, le ministre de l'Intérieur Amber Rudd a annoncé vouloir criminaliser la possession sans raison de substances corrosives dans l'espace public, à l'exemple de ce qui a été instauré pour lutter contre le fléau des agressions au couteau. Elle veut aussi une licence autorisant l'achat d'acide sulfurique hautement concentré. Dès juillet, le député d'opposition travailliste Stephen Timms avait plaidé devant le Parlement pour un changement de législation, à la suite d'une série d'agressions dans sa circonscription d'East Ham, notamment celle de deux cousins qui avaient été griève-

ment brûlés alors qu'ils étaient assis dans leur voiture. «On ne peut pas permettre une situation où les gens ont peur de se balader dans les rues de Londres», dit-il à l'AFP. Selon lui, ces attaques pourraient être liées aux gangs, lesquels constituent «un problème croissant depuis trois ou quatre ans». Dans son secteur, l'arrondissement de Newham a demandé aux commerçants de refuser de vendre de l'acide aux jeunes s'ils suspectent un possible usage violent. La police londonienne procède quant à elle à des confiscations dans la rue, mais le commandant Simon Laurence en appelle aussi aux parents, enseignants et travailleurs sociaux. «La police ne peut mettre fin à ça seule, nous avons besoin de l'aide de la communauté», dit-il à l'AFP devant le Mangle, discothèque où 22 personnes ont été blessées en avril par le jet d'une substance acide.

«Cela a fait fondre leur peau et provoqué des douleurs atroces. Certains ont subi des blessures si graves qu'ils se rappelleront à eux pour toujours», raconte-t-il. Un homme de 25 ans a été condamné pour cette agression.



Festival national de théâtre

Une édition dédiée au grand comédien Hassan El-Hassani

■ Trente ans après sa disparition, le comédien Hassan El-Hassani hante encore la scène théâtrale nationale, à travers un grand évènement culturel qu'est le Festival national de théâtre comique qui porte son nom et dont la prochaine édition est prévue du 3 au 7 décembre à Médéa.

Par Abla Selles

L'ombre de cet artiste comédien, qui a fait rire des générations entières, n'a pas déserté, pour autant, les plans des salles de spectacles, d'autant que beaucoup de comédiens continuent de s'inspirer de son style et de puiser dans le riche répertoire qu'il a légué.

En lui consacrant la 11^e édition du Festival national de théâtre comique, qui porte son nom, le Commissariat du festival entend ainsi rendre un hommage posthume au «roi de la comédie», à l'occasion du trentenaire de sa disparition. Natif du village de Boghar, au sud-est de Médéa, où il vit le jour un 21 avril 1916, Hassan El-Hassani, devenu célèbre plus tard par son nom artistique Boubagra, entame son cursus scolaire dans sa région natale où il obtient un certificat d'enseignement primaire. Il exerce, ensuite, comme coiffeur à Ksar El Boukhari puis à Berroughia, puis devient gérant de la salle de cinéma Rex, dans la ville des Asphodèles (Berrouaghia), avant de

rejoindre, en 1940, la troupe artistique de Mahieddine Bachtarzi, lors d'une tournée dans la région de ce géant du Théâtre national, qui découvre en Boubagra des dons et des capacités d'artistes qui méritent l'encouragement.

Sa première pièce de théâtre, «Les rêves de Hassan», une satire sociale dénonçant le colonialisme, produite en 1945, le conduira directement en tôle en effectuant un premier séjour à la prison de Bossuet puis à Barberousse (Serkadji). Dans sa geôle, il monte des sketches qu'il joue pour les prisonniers afin de leur remonter le moral.

A sa sortie de prison, il s'installe à La Casbah d'Alger où il reprendra, quelque temps, le métier de coiffeur, mais sans jamais renoncer à sa passion : le théâtre. Il crée le personnage de N'inaâ, dans la pièce «El Houria», jouée en 1950 sous le titre «Le complot», puis mettra en pièce l'un des plus célèbres de ces spectacles, en l'occurrence «Ti goule ou ti goule pas».

En 1953, il est engagé à la télévision où il joue, sous la direction de Mustapha Badie

dans la pièce «La poursuite», et ralliera, au déclenchement de la guerre de Libération nationale, les rangs de l'ALN.

Après l'indépendance, il rejoint la troupe du Théâtre national algérien, où il délaisse son personnage N'inaâ au profit d'un autre, celui de Boubagra, qui fera toute sa gloire et sa notoriété. Hassan El Hassani crée ensuite la troupe théâtre des Quatre-saisons, qui sillonne pendant une décennie toutes les régions du pays. Mais lorsqu'il est élu député à l'Assemblée populaire nationale en 1976, la troupe est dissoute.

Galvaudé par une suite de succès sur les planches du théâtre, Hassan El Hassani se lança dans le cinéma et décrocha plusieurs rôles dans des films qui vont le hisser au sommet de la gloire, parmi lesquels «Le Vent des Aurès» (1966), «Hassan Tero» (1968) de Mohammed Lakhdar-Hamina, «Z» (1969) de Costa Gavras, «Les Aveux les plus doux» (1971) d'Edouard Molinaro, «Sanaoud» (1972) de Mohamed Slim Riad, «Les Vacances de l'inspecteur Tahar» (1973) de Moussa



Haddad.

Il sera également à l'affiche de «Chronique des années de braise» (1975) de Mohammed Lakhdar-Hamina, «Les Déracinés» (1976) de Lamine Merbah, «Une femme pour mon fils» (1982) d'Ali Ghanem, «Les Folles années du twist» (1983)

de Mahmoud Zemmouri, et «Les portes du silence» (1987) d'Amar Laskri. La maladie le contraint de s'éloigner des studios de cinéma qu'il ne reverra plus jamais, puisqu'il décèdera le vendredi 25 septembre 1987, à l'âge de 74 ans.

A. S.

«Hiziya, princesse d'amour des Ziban» de Lazhari Labter

L'histoire du couple mythique revisitée

Dans son dernier ouvrage «Hiziya, princesse d'amour des Ziban», Lazhari Labter invite le lecteur à un voyage en caravane en compagnie du couple mythique, Hiziya et Sayed qui traversent le pays à la fin du 19^e siècle, en décrivant avec poésie et finesse leur amour passionné.

Le roman s'ouvre sur un tableau de la réalité politique et historique de l'Algérie et du Maghreb à l'époque des deux amants, avant de proposer plusieurs hypothèses sur la relation du poète avec le couple, symbo-

le de l'amour inconditionnel, immortalisé par ses vers.

Pour restituer l'histoire du poème de Benguitoun, Lazhari Labter embarque le lecteur dans la caravane qui mène le couple vers sa région natale de Sidi Khaled, après un périple de négoce, en reconstituant la vie quotidienne des caravaniers, l'environnement dans lequel ils évoluent, ou encore les tâches quotidiennes dévolues à chacun d'eux.

Une bonne partie du récit est consacré à la description, dans

un langage propre à l'environnement saharien, de la beauté de Hiziya «incomparable comme le ciel étoilé du désert qu'on ne peut comparer qu'à lui-même», une femme à qui il arrivait souvent de dire à la lune «brille ou je vais briller».

D'une halte caravanière à une autre, le roman se mue en explication de la genèse et de la profondeur du poème de Benguitoun, une élégie immortelle dédiée à la belle Hiziya, disparue à la fleur de l'âge, et à l'inconsolable Sayed que la perte

de l'être aimé a plongé dans un profond mutisme.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage intitulée «Rom(annexe)», l'auteur consacre plusieurs chapitres à la recherche qu'il a menée sur le poème. Ce volet comporte la première publication du poème dans la revue «Journal asiatique» par Constantin-Louis Sonneck, directeur de l'école musulmane de Constantine qui en a également publié la traduction.

Auteur, poète et journaliste, Lezhari Labter a publié son pre-

mier recueil de poésie en 1978 sous le titre «Novembre mon amour», suivi de plusieurs autres ouvrages dont «Yasmina ou les sept pierres de mon collier d'amour» (2001), «Retour à Laghouat mille ans après Béni Hilel» (2002) ou encore «La cuillère et autres petits riens» (2010).

Ex-éditeur, il a en outre participé à plusieurs ouvrages collectifs sur la poésie.

F. H.

Après avoir enchanté le public algérois

Le «Trio Hiwar» attendu à samedi prochain à Tlemcen

Le «Trio Hiwar», une formation de musiciens aux origines différentes, a animé, jeudi soir à Alger, un concert dans le registre ouvert de la World-Music, devant un public nombreux et recueilli, convié à un dialogue entre les cultures par la fusion intelligente des genres et des sonorités.

Entouré de différents instruments de percussion dont le célesta (série de bâtonnets métalliques), le djembé (apparenté à une grande derbouka) et autres caisses de batterie, l'Algérien Salim Beltitane, à l'origine de cette «belle aventure» entretenue par le trio depuis 2015, a qualifié sa rencontre avec le Palestinien Issa Murad au «Oud» (luth) et l'Indien Rishab Prasanna à la flûte «Bansouri indienne» de «projet de partage», insistant

sur le souci de «créer des passerelles entre les cultures». Interprétant une dizaine de pièces entre reprises et compositions oscillant entre rythmes nord-africains, maqâms et tradition des ragas indiens, les instrumentistes ont brillé de technique et de virtuosité, faisant montre d'un niveau de musicalité supérieur et d'un travail d'arrangement subtil qui a rendu possible la fusion des genres.

La première pièce, «Opening the Stage», révélant l'identité du trio, a donné libre court à des improvisations qui ont «favorisé l'instant», où chaque musicien s'est présenté à travers son instrument, dans une «narration» aux sonorités et aux lignes mélodiques renvoyant à ses origines, sur un thème récurrent, intelligemment conçu de manière à

rendre la cohabitation musicale agréable à l'oreille.

Dans une ambiance de grands soirs, la surprise aura incontestablement été l'interprétation de la musique réarrangée de «Wahran, Wahran», une pièce du regretté maître de la chanson algérienne Ahmed Wahby (1921-1993), inscrite au patrimoine musical de l'ouest algérien, accueillie dans la délectation par le public qui a longtemps applaudi les artistes.

Se produisant dans les Instituts français d'Algérie dans le cadre d'une tournée qui l'a déjà mené à Constantine et à Oran, le «Trio Hiwar» qui envisage d'enregistrer son premier album, est attendu samedi à Tlemcen.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut culturel italien d'Alger
(4 bis, rue Yahia-Mazouni,
El Biar, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :
Exposition artistique «Cycles»
par l'artiste Amina
Benboureche.

Galerie Mohammed-Racim
(avenue Pasteur, Alger)
Jusqu'au 10 décembre :
Exposition de peinture
«L'Algérie aux portes de
l'Afrique», de Amor Idriss
Lamine Dokman.



Coup-franc direct

Ces clubs hors-la-loi

Par Mahfoud M.

Certains clubs de Ligue 1 continuent à nourrir l'espoir de vouloir recruter au prochain mercato hivernal même s'ils savent qu'ils n'ont pas le droit de le faire, eux qui sont hors-la-loi et n'ont pas respecté les dispositions de la LFP et de la FAF. En effet, les structures qui gèrent le football national ont été pourtant claires en déclarant que tout club n'ayant pas honoré ses dettes à l'égard de ses anciens joueurs et de ceux qui sont toujours liés, ne sont pas éligibles au recrutement. Ils ne peuvent pas prétendre à engager d'autres éléments alors qu'ils ne sont pas acquittés de leurs dettes, car cela continuera à accentuer leur endettement. Ces clubs comptent sur l'indulgence de la LFP et souhaitent qu'elle puisse se montrer souple en leur accordant du temps pour payer leurs joueurs, alors qu'en réalité ils sont obnubilés par la pression des supporters qui réclament des noms sonnants et trébuchants et souhaitent gagner encore du temps en les ramenant pour ensuite tomber dans les travers et se retrouver dans une situation plus difficile. Tant qu'il n'y aura pas de sanctions fermes contre les clubs qui ne s'acquittent pas de leurs dettes, cela continuera ainsi et les responsables de ces formations feront ce que bon leur semble.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (13^e journée)

Le CSC continue sa cabale solitaire

LE CS CONSTANTINE a consolidé sa première place en tête de Ligue 1 Mobilis de football, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez la JS Kabylie (2-1), en match disputé vendredi pour le compte la 13^e journée, et ayant vu la JS Saoura conserver sa place de Dauphin en battant l'USM El Harrach (1-0), au moment où le DRB Tadjenanet a facilement dominé l'US Biskra (3-1). La JSK avait ouvert le score par Sadou (27'), mais le CSC a réussi à renverser la vapeur grâce à son buteur-maison Mohamed Amine Abid, ayant commencé par égaliser à la 66', avant de revenir à la charge en toute fin de match, pour offrir la victoire à son équipe, en signant un véritable chef-d'œuvre à la 83'. Grâce à cette victoire, le CSC conserve ses quatre longues avances sur

la JS Saoura, deuxième avec 26 points, après avoir dominé l'USM El Harrach (1-0), grâce à son buteur maison Mustapha Djallit, auteur de cet unique réalisation à la 61'. De son côté, le DRB Tadjenanet a battu l'US Biskra (3-1), alors qu'il avait commencé par concéder l'ouverture du score devant Rachedi (30'), avant de se ressaisir et de renverser la vapeur pendant la première période, d'abord par Demane, ayant égalisé à la 36', puis par Khaled Abel, ayant donné l'avantage aux Bleu et Blanc (2-1), en transformant un penalty à la 45'+1. Le nouveau promu, l'US Biskra, n'a pas abdiqué et a essayé de revenir au score, mais Demane est revenu à la charge à l'heure de jeu pour sceller définitivement le succès du DRBT (3-1). Grâce à cette victoire, le DRBT se hisse provisoirement à la 11^e place du classement général, ex aequo avec le NA Hussein Dey, avec 14 points chacun, au moment où l'USB reste premier club reléguable, avec seulement dix unités au compteur.

R. S.

Résultats partiels :

DRBT-USB	3-1
JSK-CSC	1-2
JSS-USMH	1-0

Résultats partiels :

DRBT-USB	3-1
JSK-CSC	1-2
JSS-USMH	1-0

Résultats et classement :

CRBAF-GCM	1-1
RCK-MCS	3-0
ASAM-ABS	5-1
CAB-MOB	0-0
JSMS-ASMO	1-2
RCR-WAT	1-0
JSMB-CABBA	1-2
ASO-MCEE	2-1

L'AS AÏN M'LILA a pris le large en tête du championnat de la Ligue 2 Mobilis de football, en atomisant «les réservistes» de l'Amel Boussaâda (5-1) lors de la 13^e journée, disputée vendredi et marquée par le faux pas du dauphin, le MO Béjaïa, ayant été tenu en échec (0-0) chez le CA Batna, au moment où la JSM Skikda (3) a été battue à domicile par l'ASM Oran (1-2). Le leader avait commencé par se donner quelques frayeurs, car après l'ou-

verture par Sahbi (9'), les visiteurs avaient réussi à égaliser par le jeune Ayache, sur penalty à la 15' minute, et ce n'est qu'après l'expulsion de Hachoud que l'ASAM a réussi à prendre l'ascendant dans ce match. Sahbi, encore lui, avait doublé la mise pour les Rouge et Noir en transformant un penalty à la 30', avant que Dib n'aggrave la marque (38'), imité par Debih (68'), puis Hachem (85'), pour un large succès (5-1), face à l'équipe «réserve» de l'ABS, parce que les seniors avaient refusé de faire ce déplacement. L'ASAM porte ainsi son capital à 31 points, soit à six longues avances sur son premier poursuivant au classement, le MO Béjaïa, ayant été tenu en échec chez le CA Batna (0-0). L'autre candidat à l'accession, la JSM Skikda, n'a pas été mieux lotie que le MOB, puisqu'elle a laissé filer la totalité de trois points et sur son propre terrain, après s'être inclinée (2-1) contre l'ASM Oran. Les choses avaient pourtant bien commencé pour la

Equipe nationale La décision du BF sur les binationaux fait débat

Le Bureau fédéral de la FAF a jeté un véritable pavé dans la mare avec cette décision de ne retenir en sélection nationale, parmi les binationaux, que les joueurs qui montreraient un réel intérêt à l'EN, un grand attachement à leur pays et à sa sélection, en plus de leur supériorité technique par rapport aux joueurs locaux.

Par Mahfoud M.

Il faut d'abord connaître le contexte dans lequel ces critères de sélection ont été révélés. Il s'agit de l'affaire du joueur de l'Olympique Lyonnais qui monte en puissance ces derniers temps, à savoir Housseem Anouar, qui a été courtisé par la Fédération. Voyant que ce dernier tergiversait et ne souhaitait pas trancher la question, les responsables de la FAF n'ont pas tardé à prendre cette décision à l'égard des joueurs expatriés et évoluant à l'étranger. Cette décision et ces critères font déjà débat parmi les acteurs de la balle ronde nationale, dont un bon nombre la contestent, soulignant qu'on ne peut évaluer le degré de nationalisme chez ces joueurs. C'est le cas du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, qui a avoué avant-hier qu'il n'était pas convaincu par cette décision prise par le Bureau fédéral. Il dira que l'on «ne peut» mesurer le degré de nationalisme d'un joueur émigré par rapport à un joueur local. «Je pense que l'on ne peut mesurer le degré de nationalisme d'un joueur émigré intégrant l'équipe nationale et son engagement. Tous les joueurs possèdent la nationalité algérienne, aiment leur pays et jouent pour honorer l'emblème national. Le Bureau de la FAF est souverain dans ses décisions et je ne pense pas qu'elles sont irréflicables. Cependant, je considè-



Le jeune Anouar est à l'origine de la décision de la FAF

re que l'on ne peut dire que le joueur local est plus nationaliste que son homologue émigré. A mon avis, tous les joueurs rêvent de porter le maillot de l'équipe nationale et de représenter l'Algérie. Les capacités techniques et physiques des joueurs sont les seuls critères qui font la différence», a déclaré le ministre, en marge du match ayant opposé l'équipe féminine algérienne à son homologue camerounaise (U17 ans). Le ministre de la Jeunesse et des Sports n'est pas le seul à être de cet avis, puisque

d'autres anciens joueurs considèrent que cela peut être considéré comme un dérapage, étant donné que ces joueurs nés outre mer sont Algériens tout autant que ceux qui sont nés ici et jouent dans le championnat local et que surtout le championnat national ne produit plus de joueurs talentueux. C'est pour cela qu'on ne peut, pour le moment, que compter sur ces joueurs en attendant que le football local soit remis sur les rails.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (13^e journée)

L'ASAM intraitable, la JSMS et la JSMB calent

JSMS, avec l'ouverture du score par Mokhtar, sur penalty à la 37', mais les Oranais ont réussi à égaliser par l'intermédiaire de Youcef-Khodja (50'), avant de l'emporter à la 80', grâce à un deuxième but, signé Masmoudi (1-2). Un véritable coup de masse pour la formation Skikdie, qui après cette première défaite à domicile de la saison, se voit obligée de céder sa troisième place au classement au profit de l'ASO Chlef, vainqueur un peu plus tard dans la soirée contre le MC El Eulma (2-1). Benhamla et Mellika avaient marqué pour l'ASO, respectivement aux 26' et 68', alors que Djabali avait réduit le score pour le MCEE à la 65'. Autre candidat à l'accession à avoir raté le coche lors de cette 13^e journée, la JSM Béjaïa qui, à l'instar de la JSMS s'est faite surprendre sur son propre terrain par le CA Bordj Bou Arréridj (1-2). Les «Criquets» avaient même longuement mené au score, grâce à Ladaouri (49') et Ziad (82'), avant que la JSMB ne sauve l'honneur par Belgherbi

(90'+2). Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires du CABBA, car il rejoint son adversaire du jour à la 6^e place du classement général avec 21 points chacun. Le RC Relizane a également réussi une bonne affaire, même en ayant petitement dominé le WA Tlemcen (1-0), car cette victoire, assurée par Aggoune à la 31', le propulse à la 4^e place, ex

aequo avec la JSMS, avec 23 points chacun. Dans le bas du tableau, les débats ont été tout aussi intéressants, avec parfois des issues dramatiques, comme ce fut le cas à Aïn Fekroune, où le GC Mascara a longuement mené au score, grâce Lahemri (37'), avant de concéder l'égalisation devant Hadji (89').

	Pts	J
1). AS Aïn M'lila	31	13
2). MO Béjaïa	25	13
3). ASO Chlef	24	13
4). JSM Skikda	23	13
-). RC Relizane	23	13
6). JSM Béjaïa	21	13
-). CABB Arréridj	21	13
8). ASM Oran	19	13
9). MC Saïda	15	13
10). WA Tlemcen	13	13
11). GC Mascara	12	13
12). Amel Boussaâda	11	13
-). CA Batna	11	13
-). RC Kouba	11	13
15). MC El Eulma	10	13
-). CRB Aïn Fekroune	10	13

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Chutes d'arbres et d'un mur Mauvais temps à Béjaïa

LES INTEMPÉRIES qui ont affecté la wilaya de Béjaïa ces dernières 24 heures n'ont pas causé beaucoup de dégâts comme d'habitude. Hormis quelques désagréments, rien d'autre à signaler. La Protection civile de la wilaya de Béjaïa indique d'abord la chute d'un arbre sur la RN12 au niveau du sens unique d'El Kseur à 6h, immédiatement délogé, la chute d'un arbre déraciné par le vent sur la RN 43 plus précisément à hauteur du deuxième tunnel sur un camion GPL sans causer beaucoup de dommages, sinon la perturbation du trafic routier. Aussi, elle a indiqué la chute d'un mur de clôture sur un camion à Taghzouyt dans la commune de Béjaïa. Les équipes de la Protection civile étaient sur les lieux pour dégager le camion et les gravats. Il faut noter que plusieurs personnes se plaignent comme toujours de infiltrations d'eaux dans leurs appartements au niveau de la cité des 70 logements à Sidi-Aïch. Par ailleurs, les chutes de neige (10 à 15 cm environ) sur les hauteurs de 1 000 m d'altitude ont perturbé le trafic routier sur la RN 12 à hauteur d'Adekar et ont bloqué le trafic sur la RN 26 A au niveau du Col de Chellata dans la daïra d'Akbou. **H.C.**

Stade Zabana d'Oran

Les portiques électroniques installés en mars

L'INSTALLATION des portiques électroniques au niveau du stade Ahmed-Zabana d'Oran, décidée il y a quelques semaines, devrait avoir lieu en mars prochain, a appris l'APS de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). «L'opération sera confiée à une société algérienne. L'installation de ces portiques permettra de bien contrôler l'accès des spectateurs au stade et de mettre un terme aux fraudeurs, exactement comme ça se fait dans les stades d'Europe, et même dans des pays voisins», a indiqué le responsable de cette instance, Badreddine Gharbi. Dernièrement, la direction du MCO, pensionnaire de la Ligue 1 de football, s'était plainte des rentrées d'argent qu'elle a qualifiées de «très

modestes» récoltées des recettes des matches de son équipe à domicile et qui «ne correspondent guère», selon la direction du club, au nombre de spectateurs fréquentant le stade et assistant aux matches. «Beaucoup d'irrégularités subsistent au stade Zabana. Nous sommes persuadés que beaucoup de spectateurs accèdent au stade avec des billets scannés. J'avoue qu'il est très difficile de faire face à toutes ces irrégularités, mais tout va changer grâce aux portiques électroniques», a encore assuré Gharbi, dont l'instance vient de se désister de la gestion du stade au profit de la direction du MCO, mais seulement le jour des matches.

K. L.

Armement

L'Inde entame la construction de six sous-marins à propulsion nucléaire

L'INDE a annoncé le lancement d'un ambitieux projet de construction de six sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire afin de renforcer les capacités de frappe de sa Marine. «Le projet a été lancé. Il est classifié», a indiqué vendredi l'amiral Sunil Lanba, chef d'état-major de la Marine indienne. A l'heure actuelle, le pays possède deux sous-marins à propulsion

nucléaire, le Chakra loué à la Russie et l'Arihant fabriqué localement. Ce dernier a la capacité de tirer des missiles équipés d'ogives nucléaires. Outre les sous-marins à propulsion nucléaire, la Marine indienne dispose notamment de 13 sous-marins d'attaque conventionnels, d'un porte-avions, de onze destroyers, de 14 frégates et de 24 corvettes. **M. O.**

Djelfa

2 morts et 5 blessés dans trois accidents de la circulation

DEUX PERSONNES sont décédées et cinq autres ont été blessées dans trois accidents distincts de la circulation survenus samedi sur le réseau routier de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Le premier accident a eu lieu sur le tronçon du CW N108, reliant la localité de Feïdh El Bitma à la région d'Aïn Ouled Zaid, où le dérapage puis le renversement d'un véhicule touristique a causé des blessures à deux personnes, a-t-on indiqué de même source. Par ailleurs, un jeune homme de 27 ans a rendu

l'âme sur le lieu même d'une collision entre deux véhicules utilitaires, survenue sur l'axe de la RN 1A, reliant les communes d'El Idrissia et El Kedid, qui a également causé des blessures à deux autres personnes âgées de 27 et 30 ans. Le troisième accident est survenu au lieu-dit Tiguerssane, dans le côté ouest de Djelfa, sur l'axe de la RN 46 reliant Charef au chef-lieu de wilaya, où un véhicule utilitaire a dérapé et s'est renversé causant la mort d'une personne, en plus de blessures à une autre, selon la même source. **Yanis G.**

Pétrole : stabilité des prix autour de 63 dollars



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tiaret

Saisie de 768 kilos de kif traité

Les douaniers de la wilaya de Tiaret ont saisi vendredi soir 768 kilos de kif traité à bord d'un camion abandonné par son conducteur à la vue des éléments de ce corps constitué, a-t-on appris samedi du chargé des relations publiques et de l'information à l'Inspection divisionnaire des Douanes de Tiaret.

Par Slim O.

À la vue d'un barrage de contrôle de la brigade des douanes sur la RN 23 au niveau de la commune de Guertoufa, le conduc-

teur du camion provenant de l'ouest du pays en direction de Tiaret a pris la fuite, a-t-on indiqué. La fouille du camion par les douaniers a permis la découverte de 768 kilos de kif traité soigneusement dissimulés à l'inté-

rieur de la remorque du camion. Sur ordre du procureur de la République près le tribunal de Tiaret, la drogue a été remise à la Gendarmerie nationale qui a ouvert une enquête sur cette affaire. **S. O.**

Blida

Destruction d'un abri pour terroristes et d'une bombe

UN ABRI pour terroristes et une bombe de confection artisanale ont été détruits vendredi lors d'une opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire à Blida, indique samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 1er décembre 2017 à Blida, un abri pour terroristes et une bombe de confection artisanale», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des

éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Biskra et In Guezzam, deux narcotrafiquants en possession de 22,03 kilogrammes de kif traité, et saisi 3 600 cartouches de calibre 12 et 16 mm à Tébessa, 19 848 comprimés psychotropes et un camion chargé de 1,08 tonne de denrées alimentaires à

Bordj Badji Mokhtar et six quintaux de tabac à Biskra», ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire «ont arrêté 27 immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tlemcen, Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Ghardaïa», conclut le MDN. **A. S.**

Dans trois wilayas du pays

100 000 pétards saisis et douze personnes arrêtées

DOUZE personnes ont été arrêtées et plus de 100 000 unités de produits pyrotechniques saisis par les forces de police dans trois wilayas du pays, indique samedi la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. «Dans le cadre de sa lutte contre le commerce informel, les éléments des sûretés de wilaya de Blida, Constantine et Jijel ont saisi une quantité de 112 164 unités de produits pyrotechniques et ont interpellé 12 individus impliqués dans ce délit», précise la même source. Les forces de police de la Sûreté de

wilaya de Blida «ont mené récemment des descentes dans les différents quartiers de la ville, ce qui a permis l'interpellation de 4 individus pour détention de 27 048 unités de produits pyrotechniques», ajoute la même source. Par ailleurs, les forces de police des sûretés de wilaya de Constantine et de Jijel ont procédé «à la saisie des produits pyrotechniques dans leurs secteurs de compétence qui rentre dans le cadre de préservation de la santé publique», relève la DGSN, ajoutant que «ces opérations ont permis la récupération de 85 116 unités». **M. L.**